



Dossier de presse



**SAINTE-ANNE, UNE VILLE PILOTE EN
MATIERE DE SAUVEGARDE DU LITTORAL
ET DE LUTTE CONTRE L'EROSION
LANCE LE 1ER DIAGNOSTIC DE
L'ECOSYSTEME CORALLIEN DU LAGON**

Date: Le mardi 13 Août 2019

Lieu: Plage du Bourg de Sainte-Anne

Contact presse:

Ville de Sainte Anne:

Marine Flory : 0690 76 32 53

marine.flory@ville-sainteanne.fr

www.ville-sainteanne.fr

Coraïbes

Thibaud Rossard: 0690 45 07 60

Thibaud Rossard: 0690 45 07 60

SAINTE ANNE, UNE VILLE ATTENTIVE A LA SAUVERGARDE DE SON PATRIMOINE NATUREL

Depuis 2015, et ce pendant 12 ans le Conservatoire du Littoral, propriétaire des sites a confié à la ville de Sainte-Anne, par voie de convention, le maintien du bon état de conservation des terrains et ouvrages ainsi que leurs surveillances.

Pour ce faire elle met en œuvre un plan de gestion et un programme d'aménagements respectueux de l'environnement. L'entretien, l'enlèvement des papiers, débris nuisibles à l'écosystème sont également à la charge de la commune. La ville doit aussi assurer la conservation des parties littorale et réparer pour partie les conséquences de l'érosion ou des apports de matériaux dans les conditions suivantes: réglage, enlèvement et partiels des atterrissements, apport partiel de sable pour compenser l'érosion, enlèvement des produits rejetés par la mer.

De plus, dans le cadre de ce même plan de gestion, la ville a au préalable réalisé une l'étude de revitalisation et est soutenue par le plan OCEAN mis en place par la Région Guadeloupe.

POURQUOI REALISER UN DIAGNOSTIC

La Riviera du Levant est le premier pôle touristique de la Guadeloupe. La ville de Sainte-Anne contribue à ce rayonnement grâce ses nombreuses plages qui jusqu'à présent représentaient l'idéal des plages de sables fins et d'eaux turquoise.

On peut malheureusement constater l'érosion du littoral accompagné du recul du trait de côte, la détérioration de la barrière de corail, la dégradation du front urbain du fait d'une urbanisation non maîtrisée et incohérente. Les atouts majeurs de la ville sont sur le point de disparaître, c'est pourquoi une opération de protection et de mise en valeur du site est lancée.

Le diagnostic de l'état du lagon de Sainte-Anne sera réalisé par le bureau d'études Coraïbes afin d'établir un état initial et de proposer par la suite des solutions de restauration.

LES ZONES D'ETUDE

Le lagon de Sainte-Anne a été divisé en plusieurs zones à étudier présentées en Figure 1. Elles ont été hiérarchisées en tenant compte des éléments suivants :

- Les zones prioritaires identifiées par le Pôle Technique de la commune de Sainte-Anne ;
- La présence ou l'absence de pressions anthropiques à proximité ;
- La cohérence de la zone pour la réalisation de futures opérations de restauration (accessibilité, sécurité...);
- L'intérêt écologique **D** de la zone.

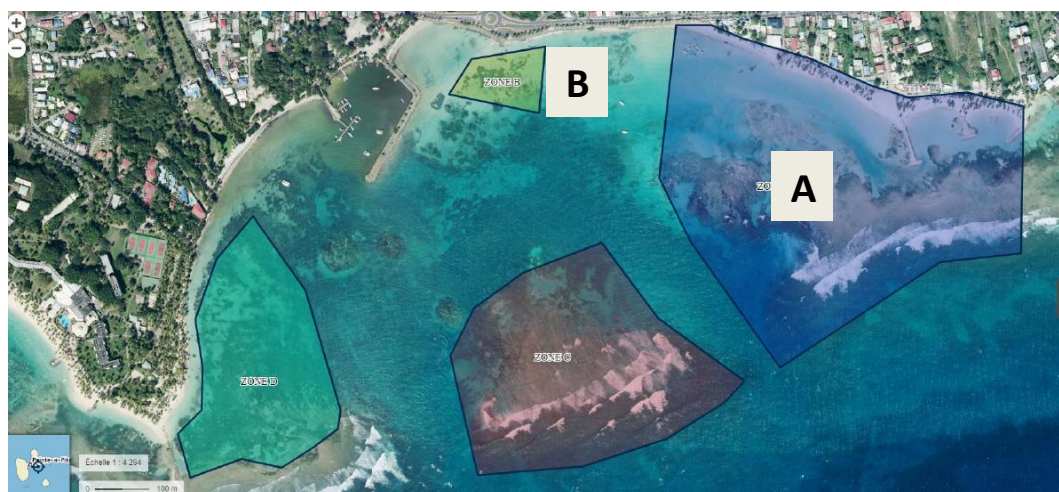


Figure 1 : Cartographie des zones à diagnostiquer (Fond cartographique : Géoportail) @CORAÏBES

METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Afin de dresser un diagnostic global des pressions anthropiques subies par le lagon, un inventaire qualitatif des biocénoses marines dans toute la zone du lagon et notamment sur la façade la plus exposée à la houle sera réalisé. Il concernera l'ensembles des écosystèmes du lagon, à savoir les herbiers de phanérogames et les récifs coralliens.

--> Phase 1: Diagnostic de la Zone A

Tenant compte de ces différents critères, l'accent sera mis sur l'inventaire du site situé en face de la plage de bourg, tant sur la partie intérieure du lagon que sur la pente externe (Figure 1 : Zone A). Il s'agit en effet d'une zone très fréquentée et prisée tant pour le tourisme que pour les activités nautiques. La plage constitue d'ailleurs la zone prioritaire du Programme de protection et de mise en valeur.

Il s'agira à la fois de cartographier et d'inventorier la partie intérieure du lagon, mais également de dresser un état des lieux qualitatif des espèces présentes sur la pente externe, notamment des herbiers. En effet, leur état est un bon indicateur de la fréquentation humaine, par laquelle ils sont souvent impactés. L'ancrage des bateaux et les piétinements sont des menaces directes sur cet écosystème, laissant souvent des traces bien visibles.

Afin de dresser un diagnostic de l'état des herbiers, des suivis sous-marins seront effectués par les opérateurs de Coraïbes qui recueilleront les données observées en snorkeling (palmes-masque-tuba) et en kayak, compte-tenu de la faible profondeur de certaines zones du site. Il s'agira dans un premier temps de délimiter les contours de l'herbier qui longe la plage du bourg, afin notamment d'établir un référentiel et de comparer l'évolution de l'herbier lors de contrôles ultérieurs (déplacement, diminution, augmentation de la zone d'herbiers). Pour ce-faire, divers points GPS seront pris par l'opérateur en kayak, en suivant les recommandations de l'opérateur sous-marin afin de délimiter le plus fidèlement possible les contours de l'herbier.



--> Phase 2: Diagnostic de la zone B

Dans un second temps, un repérage de la zone située en face du rejet d'eau pluviale du boulevard de Sainte-Anne sera réalisé (Figure 1 : Zone B). Ce repérage permettra de dresser un état des lieux de l'embouchure du canal, afin d'identifier les menaces qui en découlent et de pouvoir en suivre l'évolution.

--> Phase 3: Diagnostic de la zone C

Le diagnostic se portera ensuite sur le récif situé au centre de la partie externe du lagon, et bordé par deux passes de 5 à 10 mètres de profondeur (Figure 1 : Zone C). Bien que plus épargnée par la fréquentation humaine, cette zone reste proche de la zone prioritaire d'étude, et peut constituer un bon indicateur général de l'état de santé de l'écosystème corallien.

--> Phase 4: Diagnostic de la zone D

Enfin, l'attention des opérateurs se portera sur l'herbier situé à l'est de la digue de la pointe de l'Accul (Figure 1 : Zone D). Déjà étudié par Coraïbes, l'herbier à *Thalassia testudinum* est très productif et génère depuis deux ans davantage de fruits que sur les sites de Petit-Havre et de Bois-Jolan.

Les zones non prioritaires seront étudiées dans le temps restant aux opérateurs de Coraïbes qui concentreront leurs investigations en priorité sur la zone A. Les zones B, C et D seront réalisées dans la mesure du possible et en fonction du temps restant pour la mission.